

ÉTAT FRANÇAIS

Commune de BOYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du TRENTE OCTOBRE 1945.

L'an mil neuf cent ~~quarante-cinq~~ le 30 du mois
d' Octobre, le Conseil Municipal de BOYAN
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Ch. REGAZONT, Maire, en session

}	ordinaire
	extraordinaire

d'après convocations faites le 24 Octobre 1945.

Etaient présents: MM. Veyssières, Rochedereux, Dastous,
Julien, Baudet, Conice, Pérodeau, Boulerne,
Prignaud, Prot, Thomas, Chollet, Arrivé, Cou-
nill, Couzinet, Simon, Grussenmeyer, Bennelier,
me Farizet, Melle Mikowsky, Chazeau.

Absents: MM. Excusés: M. Domecq, Bouchet,
Thibodeau, Savignac, Ollivier.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Pérodeau, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Monsieur JULIEN demande que l'indemnité pour
altération exceptionnelles de vie soit accordée aux
contractuels, dans les mêmes conditions qu'aux

Fait et délibéré à ... le ... jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents à la séance.

N'ont pas signé : MM.

si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à l'acte la désignation de l'assemblée (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

mentionner à la suite l'absence de ceux qui l'ont empêché de signer (Art. 57 de la loi municipale).



pour extrait conforme :
Le Maire,

[Handwritten signature]

